

12



1864

Donner l'exemple

Du 26 au 29 octobre 1863, la Conférence constitutive de la Croix-Rouge internationale prend des *Résolutions*. Première phase à mettre en œuvre : la création des comités de secours aux militaires blessés.

Au niveau local de Genève, dès le 23 novembre, se forme un « Comité de dames pour préparer des objets de pansement avec les directions de nos docteurs », c'est-à-dire Louis Appia et Théodore Maunoir.

Sur le plan international, le Wurtemberg et la Belgique, notamment, devancent la Suisse. Berne hésite. Les Genevois se lancent. A l'initiative d'Henry Dunant, treize philanthropes se réunissent chez lui le 17 mars 1864.

Séance tenante, ils décident de fonder une « Section genevoise » et d'envoyer deux délégués en Allemagne et au Danemark lors de la guerre du Schleswig Holstein. Dix jours plus tard, Appia part pour le Schleswig.

Début brillant, suivi léthargique

Cet envoi de délégués internationaux place la Croix-Rouge genevoise sur l'avant-scène de l'humanitaire naissant. Mais le soufflé retombe bientôt.

Maison Henry Dunant, 4 rue du Puits-Saint-Pierre, Genève ►



Si les dames Chaix, Eynard, Maunoir, Moynier tiennent quelques « Soirées de charpie », les messieurs sont les grands absents. Il faudra attendre le 4 novembre 1889 pour que la section genevoise renaisse de ses cendres, de nouveau à l'initiative de maîtresses femmes comme Alice Favre.

Aujourd'hui, la Croix-Rouge genevoise compte 362 collaborateurs. Elle bénéficie de 52 415 heures de bénévolat. Son budget a atteint 17, 47 millions de francs en 2018.

